PRÉSENTÉ

Bic, le 6 février 2003

Consultation sur le développement durable de la production porcine au Québec 6211-12-007

Madame Anne-Marie Gaulin, coordonnatrice Le Secrétariat de la Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (Québec) G1K 6A6

OBJET:

Mémoire sur le développement durable de la production

porcine au Québec

Madame.

Vous trouverez en annexe le mémoire que je présenterai le 20 mars prochain à 13 h 30 à l'Hôtel Rimouski.

Le sujet du mémoire est la production porcine via les fermes familiales.

Je vous remercie de votre attention.

p.j.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

<u>Mémoire</u>

SUJET : La production porcine via les fermes familiales.

Je suis un citoyen inquiet de la démesure apocalyptique de la problématique environnementale dû à la production porcine depuis quelques années. Actuellement, il y a un mode de production qui représente 90 % des fermes porcines au Québec. C'est celui des fermes familiales de taille de 1,500 porcs à l'engraissement ou de 200 truies pour une maternité.

Ces fermes porcines sont pourvues de fosses étanches en béton et 60 % de celles-ci ont un plan agro-environnemental de fertilisation. Au Québec, on peut dire que les agriculteurs sont des professionnels dans leur travail et comme citoyen, je les respecte beaucoup.

Le premier souci de ces professionnels est de subvenir au besoin de la population. Par contre, il consacre de plus en plus de temps pour l'administration (permis en autorisation, registre en bilan phosphore, de règlements, en norme M.A.C.C.P., etc.).

Ils sont devenus des spécialistes de la paperasse gouvernementale. Pour un agriculteur qui possède une ferme familiale modeste qui lui permet de faire vivre sa famille, c'est devenu lourd et complexe, et cela peut devenir un facteur déterminant dans sa décision de quitter sa profession; seuls les grosses compagnies ou entreprises peuvent survivre à ces conditions.

Dans vos recommandations, suite à ces audiences publiques, il faudra prendre en considération ces éléments pour ne pas compliquer davantage la vie de ces professionnels possédant une ferme porcine familiale.

Ce n'est pas seulement une question d'environnement mais plutôt une opinion publique qu'il faut apaiser. C'est la dictature de la démocratie de gens qui ne reconnaissent pas les pratiques en élevage et qui veulent être à la mode sur le dos de la production porcine. Pourtant, ils sont les premiers à manger de la viande de porc. Ça c'est du snobisme à l'envers.

Chacun son métier, les vaches et cochons seront bien garder. Vous devriez écouter en priorité les problèmes de ces professionnels d'élevage afin d'améliorer leurs sorts.

Le petit agriculteur québécois risque de demeurer marginal de pratiquer une agriculture à temps partiel lourdement subventionner et devenir entre les mains d'amateurs.

Ces professionnels de la terre ont le droit de vivre de leur métier. Ils respectent l'environnement autant que les grandes compagnies. Les gouvernements, les citadins et les urbains doivent arrêter de se regarder le nombril et mettre l'épaule à la roue eux aussi.

Vous devez prendre les mesures pour protéger et encourager les fermes familiales au Québec. Notre région a besoin de ces fermes familiales pour garder la relève cheznous.

Bic 20030206

CURRICULUM VITAE

Fonctionnaire de carrière

- Emploi à la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec de avril 1973 à aujourd'hui.
- > Emploi au Ministère de la colonisation de avril 1971 à avril 1973.
- > Propriétaire de lots à bois.
- > Administrateur au conseil d'administration de la Société d'exploitation des ressources de la Neigette depuis mai 1989.
- > Conseiller municipale à la Municipalité du Bic pour le quartier des Trois Rangs.
